

## **L'actualité de la nouvelle traversée des Pyrénées**

### **Association "No Pasaran"**

Il est nécessaire de faire le point sur l'actualité du dossier de la Nouvelle Traversée des Pyrénées (dénomination officielle par l'État français), avant les diverses réunions franco-espagnoles qui se tiendront durant le second semestre 2005, et en résumant la situation présente et prochaine selon les différents points de vue des promoteurs et décideurs.

#### **LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES**

La commission permanente du Conseil régional de Midi-Pyrénées vient d'adopter, dans le cadre du programme INTERREG, le projet Pirène III, dont l'action n° 4 porte notamment sur la Traversée Centrale des Pyrénées.

Une fois de plus, le Conseil régional s'obstine à promouvoir un corridor central bravant ainsi tant la position de l'État Français que la décision du Parlement Européen, lesquels excluent toute centralité à priori.

Cette violation régionale des décisions supérieures n'est pas de nature à apaiser les habitants du Lavedan, qui sont mécontents de constater la persistance d'une telle dérive dénaturant le projet des États.

Toutefois, l'influence de la Région est limitée à des actions de propagande et ne peut aucunement modifier la position de l'État, seul décideur du côté français.

#### **L'ARAGON**

Une délégation de l'association NO PASARAN s'est rendue le 13 Mai dernier à Huesca pour assister au congrès transpyrénéen, relatif principalement au projet d'une Traversée Centrale des Pyrénées.

Nous avons eu la grande satisfaction de constater que l'opposition des habitants et élus de la Vallée des Gaves et de Lourdes, était non seulement bien connue des deux côtés des Pyrénées, mais réellement intégrée dans la discussion, puisque l'un des intervenants à ce congrès avait pour mission d'exposer les raisons de cette opposition absolue.

Cependant, l'Aragon persiste à demander la réalisation d'un corridor de désenclavement passant non seulement par Saragosse mais aussi par Huesca, ce qui restreindrait l'éventail des itinéraires possibles, et donc la liberté de choix d'un tracé du côté français.

En revanche, M. Victor-Morlan, élu aragonais et Secrétaire d'État espagnol aux transports, a déclaré que ce corridor pouvait passer ailleurs que sous le Vignemale; il demande que la France dise par où il faudrait passer sur son territoire.

#### **LES ÉTATS FRANÇAIS ET ESPAGNOL**

Le groupe ferroviaire franco-espagnol, piloté par les deux ministères de l'Équipement pour la France et du Fomento pour l'Espagne, poursuit des études sur les deux premières étapes énoncées dans la "feuille de route" du communiqué commun consécutif au sommet de Saragosse du 7 décembre 2004, à savoir :

- prévision d'évolution du trafic transpyrénéen à l'horizon 2040. Le rapport RIPE sera finalisé au cours de cet été, après avoir pris en compte les croissances économique et démographique prévisibles dans les deux pays. Un rapport de synthèse sera remis à l'automne ;

- modélisation, selon divers scénarios approuvés conjointement vers la fin de l'année, des flux de marchandises en fonction de leurs origine et destination pour tous les modes transport.

Il est essentiel de retenir, d'une part qu'aucune de ces deux premières étapes ne comporte la détermination et l'analyse de corridors ou tracés quelconques, d'autre part que ces études concernent toute la chaîne pyrénéenne, d'une extrémité à l'autre.

Par conséquent, si le danger n'est pas immédiat, la menace persiste et pourrait se préciser dans quelques mois, puisqu'au début de 2006 devrait commencer la troisième étape franco-espagnole, dite de "définition des variantes de corridors".

C'est pourquoi l'association NO PASARAN poursuit des deux côtés des Pyrénées son combat d'opposition absolue à tout projet de traversée ferroviaire par un tunnel sous le Vignemale, et appelle les habitants de Lourdes et du Lavedan à amplifier l'affichage visible de leur refus.

**Loïc Berranger Président de l'association  
No Pasaran**